

À Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments, adjoint au Premier ministre  
Rue des Petits Carmes 15 - 5e étage  
1000 Bruxelles

Par la présente, en tant que citoyen.ne belge, j'aimerais vous interpeller en votre qualité de secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments, à propos de la présence de la statue « *De l'esclave repris par les chiens* » au sein du palais de Justice.

Le bâtiment le plus emblématique de l'institution judiciaire de notre pays, devrait dans sa mission, et ce, même en matière symbolique, s'affranchir de symboles qui ne renvoient pas à l'égalité des chances face à la Justice. À mon sens, cette statue renvoie à un imaginaire contraire aux valeurs que notre société du "vivre ensemble" promeut.

La scène représentée par l'auteur de la statue et son positionnement précis à dans le palais, ne sont pas de nature à rassurer les justiciables Noir·e·s sur **l'impartialité** et la **présomption d'innocence**, qui sont pourtant des droits reconnus comme « fondamentaux ».

Considérer les monuments, rues, statues, bâtiments publics et autres représentations dans l'espace public comme des éléments strictement décoratifs serait une erreur. Il faut bien au contraire, porter une attention particulière aux éléments de l'espace public car ils renvoient un message, et que ce dernier a souvent un caractère politique et orienté idéologiquement.

Une statue telle que celle au palais représentant une scène d'une telle violence ne peut être simplement considérée comme "anodine" ou un simple élément de décor.

Il y a, à mon sens, une dimension du message qui concerne ce qui est représenté sur la scène, c'est-à-dire, ce que l'auteur transmet, mais aussi une dimension qui concerne le choix par l'État belge de la mettre à cet endroit précis.

En conclusion, je vous serai gré de considérer le retrait et donc la suppression du message négatif que renvoient ces deux statues.